

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE Angélique Mounier, Limerzel

le 28 février 2019 à 18h00

PRESENTS :

Mme Bougeard (enseignante), Mme Morice (enseignante), Mme Le Pironnec (enseignante), Mme Bévan (enseignante et directrice)
Mme Brohan (représentante de parents), M Bossennec (représentant de parents), M Le Bouler (représentant de parents), M Monge (représentant de parents), Mme Elain (déléguée aux affaires scolaires).

EXCUSES : M Léandri (IEN), M Perrion (maire de Limerzel), Mme Duverger (représentante de parents suppléante), Mme Hoffman (représentante de parents suppléante), M Tanguy (DDEN), Mme Leroy (enseignante).

L'ordre du jour de ce conseil :

- Bilan des actions pédagogiques réalisées
- Projets de l'équipe enseignante
- Présentation des comptes de la coopérative scolaire
- Avancement du projet de la nouvelle école (mairie)
- Questions matérielles
- Fermeture de classe à la rentrée 2019

1. Bilan des actions pédagogiques réalisées

Les différents projets (comme chaque année) :

Littérature (en lien avec le projet d'école)

Médiathèque : une animation tous les mois où les enfants peuvent également emprunter des livres et Manon leur fait une lecture (découverte d'un ouvrage de littérature de jeunesse).

Prix des Incorruptibles : Toutes les classes participent au Prix des Incorruptibles. Pour les plus petits, la lecture des albums se fait en classe. Pour les enfants lecteurs ou non lecteurs des autres classes, chaque enfant rapporte un livre à lire à la maison (un livre pendant une semaine voire plus pour les petits romans). Le vote sera fait en classe, dès que tous les enfants auront lu tous les livres.

EPS

Cycle piscine : pour les CP CE1 CE2. Il vient de se terminer (10 séances). Cette année, les débutants ont été pris en charge par le maître nageur et les deux autres groupes par les enseignantes. A la fin du cycle piscine, les élèves ont été évalués.

Cross du collège : Les élèves de CM1 et CM2 ont participé au cross du collège le 18 octobre dernier. Après avoir suivi un cycle d'apprentissage en course longue pendant les séances d'EPS, les enfants ont pu mettre à profit leurs compétences acquises grâce à cette rencontre. Le transport a été financé par le collège.

Art

Séances de cinéma : Trois séances dans l'année au prix de 2,50€ (transport offert par la communauté des communes). Les enfants ont déjà tous assisté à deux projections. 7,50 euros par enfant et par an.

Art de la scène : spectacles à l'Asphodèle

En décembre dernier, les enfants de maternelle et CP ont également pu assister au spectacle « L'arbre à Pixel » à l'Asphodèle (offert par la communauté des communes). Mardi 29 janvier, les CE et CM ont, à leur tour, assisté à un spectacle « A l'étroit ». Le spectacle pour les maternelles était de meilleure qualité que celui des CE et CM qui a laissé les élèves sceptiques.

Les sciences

Intervention sur le tri sélectif : Les élèves de GS-CP et de CM1-CM2 ont pu participer à des ateliers sur le tri sélectif avec la venue d'Elisabeth Nouel, chargée de prévention déchets à Questembert communauté. Les élèves de CM1-CM2 ont visité le centre de tri à Vannes.

Histoire :

Concours du Souvenir Français : Le sujet cette année demande de mener l'enquête sur le monument aux morts de la commune. Très peu d'informations et de documents sont disponibles. Cela remet en question la participation de la classe au concours.

Projets de l'année

L'anglais : En lien avec le collège de Malansac et la liaison école collège, les enfants de CE et CM travaillent à l'écriture d'un album en anglais. L'aboutissement sera la journée au collège pour les CM. Les élèves de maternelle et de GS-CP apprennent des comptines en anglais. Nous allons les enregistrer et vous pourrez découvrir les enregistrements aux portes ouvertes.

La danse :

Les « Quêteurs de gestes » : Florence Posso, conseillère pédagogique EPS de la circonscription intervient dans les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 sur le projet « Quêteurs de gestes », proposé par le chorégraphe Patrick Le Doaré.

Visite au musée de la danse : Les élèves de la GS au CM2 sont allés au musée de la danse à Rennes. La journée s'est déroulée en deux temps : visite des lieux avec visionnage de danses et atelier danse avec une artiste danseuse et chorégraphe (Alice Le Guiffant).

Spectacles de danse : Les élèves de l'école vont participer en tant que spectateurs à des spectacles de danse. La classe des PS-MS a assisté au spectacle « Le petit bain » à Redon. Ils ont assisté avec la classe des GS-CP au spectacle l'Arbre à pixels à Questembert.

2. Les projets à venir

Carnaval : Il aura lieu le 22 mars. Cette année, c'est la lettre R qui a été tirée au sort pour les déguisements.

Les rencontres USEP :

Les enfants de la PS au CM2 vont participer à différentes rencontres sportives (athlétisme, jeux collectifs etc ...) avec d'autres écoles du secteur. Pour le moment, nous sommes dans l'attente des dates.

Bals bretons USEP : Les élèves de la PS au CE2 participeront aux bals bretons de l'USEP. Après avoir appris des danses en classes, des dizaines de classes se retrouveront pour partager un moment convivial autour de la danse et du patrimoine breton. Le bal des GS-CP et CE1-CE2 est programmé pour le 25 mars à Péaule.

Les PS et MS iront le 15 mars à Noyal-Muzillac au petit bal.

Spectacles de danse : Les élèves de la GS au CM2 iront voir le spectacle « Double » à l'Asphodèle le vendredi 29 mars à 20h30.

Biennale du livre de Questembert : Les élèves de GS-CP et CE1-CE2 accueilleront un auteur (Fabrice Mondejar) le 14 mai prochain. Pour les élèves de CM1-CM2 se sera le 16 mai avec Loïc Clément. Manon de la médiathèque a commandé les livres de ces auteurs afin qu'on puisse les lire et les étudier avant.

Intervention éducation financière : Le jeudi 28 mars après-midi, les élèves du CE1 au CM2 bénéficieront d'une intervention sur l'Education financière. Une intervenante de la Banque de France échangera avec eux et leur proposera un jeu pour s'initier à la tenue d'un budget.

Permis internet : Les CM l'ont passé avant les vacances de février. Tous l'ont eu. Les gendarmes viendront en fin d'année pour en reparler.

Sortie de fin d'année PS-MS : Une sortie au Musée du poète ferrailleur est prévue avec une classe de l'école de Malansac. La date sera prochainement arrêtée.

Rencontres chorales : Les élèves de GS-CP et CE1-CE2 participeront aux rencontres chorales de Malansac le 24 juin. Au programme de la journée : ateliers le matin et chant l'après-midi. Nous sommes en train d'apprendre le répertoire en classe.

Apprendre à porter secours (APS) : L'infirmière scolaire interviendra dans toutes les classes le lundi 6 mai prochain.

3. Présentation des comptes de la coopérative scolaire

Les comptes de la coopérative scolaire (OCCE) sont tenus par Mme BEVAN et Mme LE PIRONNEC. Sur ce compte, l'école reçoit des subventions de la mairie, des subventions de l'association de parents d'élèves, la participation des familles ou encore les recettes faites sur les ventes de photos scolaires.

Cela permet à l'équipe de mettre en place des projets pédagogiques : cinéma, sorties, voyages scolaires mais aussi achats divers pour les classes (livres du Prix des Incorruptibles, ingrédients cuisine en maternelle etc ...) ou assurance de l'école. Chaque année, un livre comptable est tenu. Tous les mouvements du compte y figurent. Un cahier avec les factures et/ou tickets est également renseigné.

Un bilan comptable est effectué chaque année (septembre) et contrôlé par l'OCCE.

Présentation du bilan simplifié :

Sur l'année 2017-2018 : - 4561,58€ (une facture de l'année précédente (2500€) n'a été retirée qu'en début d'année et les subventions APEP pour l'année 2017-2018 ont été versées en septembre 2019 (1500€)).

Donc nous sommes plutôt autour des – 500€.

Au 31 août 2018, le solde du compte était de 3024,36€, somme qui nous permet d'avancer les frais engendrés par les sorties et les déplacements avant l'obtention des subventions sorties scolaires qui tombent en fin d'année scolaire.

4. Projet nouvelle école

Du fait de la fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2019, des changements ont été prévus à la nouvelle école, de façon à déménager les 3 classes dans la nouvelle école et ne pas laisser comme initialement prévu, la classe de maternelle dans l'ancienne école. Des petits wc ont été prévus ainsi que des volets pour transformer une salle de classe en salle de sieste. La salle initialement prévue comme salle de motricité servira de salle de classe maternelle.

Les enseignantes sont étonnées du fait que des volets ou stores occultants ne sont pas prévus dans toutes les classes. En effet, le soleil peut être gênant le matin dans les yeux. Le tableau numérique peut nécessiter d'assombrir la classe. Au niveau de la sécurité (PPMS) et des vols, les volets paraissent indispensables.

L'architecte de l'école a assuré que les volets n'étaient pas indispensables, ni au niveau de la luminosité, ni au niveau de l'isolation.

5. Questions matérielles (à destination de la municipalité)

Les bancs, devenus dangereux, ont été enlevés. Ils seront remplacés.

Les questions abordées :

- Serait-il possible d'acquérir une structure de jeux pour les maternelles pour la rentrée 2019-2020 ? La cour sera assez grande pour en avoir une dans la nouvelle école. En plus des bénéfices qu'une structure de jeux apporte aux enfants de maternelle, celle-ci permet de rendre l'école plus attractive.
- ATSEM : La même organisation que cette année (une ATSEM à temps plein dans la classe maternelle et une ATSEM à mi-temps dans la classe de GS-CP) sera-t-elle reconduite ? Nous le souhaitons fortement avec la fermeture de la classe à la rentrée 2019.
Réponse de la mairie : Il faudra voir selon la répartition.
L'équipe enseignante : il y aura très probablement des GS dans une autre classe. Il faudrait informer l'école le plus tôt possible car cela influence l'organisation générale de l'école.
- Une visite de la nouvelle école est-elle envisageable avant la rentrée ? La mairie organisera cela.

6. Fermeture de classe à la rentrée 2019

Les différents aménagements de la nouvelle école de façon à accueillir tous les enfants de l'école ont été évoqués plus haut.

Par ailleurs, les représentants de parents d'élèves ont rencontré Mme Favreau (DASEN) et M Léandri (IEN) lundi 25 février afin d'évoquer la fermeture de classe. La décision prise leur a été expliquée.

La séance est levée à 19h45.

Les représentants de parents :

Le Maire :

Les enseignantes :

